

Chers pèlerins de l'Unité,

Nous avons le plaisir de vous proposer ci-dessous le programme de nos pèlerinages « éclair » pour cette Année sainte 2025.

1- REMARQUES GÉNÉRALES

♦ **Les sites internet des sanctuaires** : Afin de bien préparer votre pèlerinage, nous nous invitons à cliquer sur le lien internet que chaque sanctuaire propose. Vous y découvrirez les lieux où nous nous rendrons et leur spécificité spirituelle.

♦ **Jubilé particulier** : 2 sanctuaires où nous nous rendrons célèbrent un jubilé particulier en plus du Jubilé de l'Année sainte : la cathédrale de Chartres et le sanctuaire d'Ars dédié au Saint-Curé d'Ars.

♦ **Passage de la Porte Sainte** : Certains sanctuaires ont été désignés par l'évêque comme lieu jubilaire pour l'Année sainte. Ils sont indiqués ci-dessous par une croix †. En ce lieu sera donc effectué le passage de la Porte Sainte : celle-ci est la traduction concrète dans notre quotidien de l'image que Jésus lui-même s'applique dans l'Évangile : « Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé. » (Jean 10, 9). Ce geste exprime alors la décision du pèlerin de suivre le Christ et de se laisser guider par Dieu.

♦ **Les bulletins d'inscription** : Ils seront mis en ligne au fur et à mesure dans l'année.

♦ **Tous les déplacements se font en car** sauf pour le pèlerinage qui aura lieu à la basilique Saint-Denys d'Argenteuil (95) où les pèlerins s'y rendront par leurs propres moyens (transport en commun...).

♦ **Pour le règlement et la cotisation, voir conditions à la fin de cette page.**

2- PROGRAMME

Samedi 8 mars (inscriptions ouvertes le lundi 27 janvier)

† **La cathédrale Notre-Dame de Chartres** (28) www.cathedrale-chartres.org/

Splendide cathédrale gothique. Il y est célébré le jubilé du millénaire de la construction de la crypte - Relique du voile de la Vierge. Démarche de pèlerinage jubilaire.

Mardi 22 avril (*pas d'inscription. Déplacement de chacun par ses propres moyens.*)

† **Basilique Saint-Denys d'Argenteuil** (95) www.saintetunique.com/

Ostention de la Sainte Tunique du Christ, celle dont parle saint Jean dans son Évangile :
« *Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses habits ; ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi la tunique ; c'était une tunique sans couture, tissée tout d'une pièce de haut en bas. Alors ils se dirent entre eux : "Ne la déchirons pas, désignons par le sort celui qui l'aura."* Ainsi s'accomplissait la parole de l'Écriture : *Ils se sont partagé mes habits ; ils ont tiré au sort mon vêtement. C'est bien ce que firent les soldats.* » (Jean 19, 23-24)

On se retrouvera pour la messe à 19h00. Nous indiquer si vous serez présent. Prendre son foulard jaune de l'Unité.

Samedi 17 mai

Basilique de ND de Liesse (02) www.notredamedeliesse.fr/

Haut lieu de pèlerinage depuis le Moyen-Âge avec la vénération d'une Vierge noire. La grâce attribuée au sanctuaire est celle de libération.

Samedi 14 et dimanche 15 juin

† **Sanctuaire d'Ars, village du Saint-Curé** (69) www.arsnet.org/

Jubilé du centenaire de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney, patron de tous les prêtres.

Dimanche 20 juillet

Église de Chiry-Ourscamp, fête de sainte Anne (60) www.noyon.paroisse.net/

Relique du chef de sainte Anne - Participation ce dimanche à la neuvaine qui a lieu du 18 au 26 juillet.

« *Chaque année, du 18 au 26 juillet, en l'église de Chiry-Ourscamp, est célébré un pèlerinage en l'honneur de sainte Anne, la Mère de la Vierge Marie, et cela, depuis 1926, année où l'évêque de Beauvais d'alors, avait demandé de célébrer le premier grand pardon de Sainte-Anne.* »

En effet, depuis 1807, l'église de Chiry possède une importante relique de sainte Anne, provenant de l'abbaye d'Ourscamp qui la détenait depuis le XV^e siècle.

Ce pèlerinage, remis en valeur en 1985, a repris progressivement une vigueur nouvelle. Alors, au cœur de l'été, venez puiser près de sainte Anne des grâces nouvelles en participant à cette neuvaine. »

Samedi 20 septembre

ND de la Prière, Île-Bouchard (37) www.ilebouchard.com/

Sanctuaire marial et angélique à la suite des « événements » du 8 au 14 décembre 1947. En 2001, Mgr Vingt-Trois, alors archevêque de Tours, a promulgué un décret reconnaissant et autorisant le culte public et les pèlerinages pour invoquer la Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame de la Prière.

Samedi 11 et dimanche 12 octobre

† **Mont Saint-Michel avec la traversée de la baie à pied** (50)

www.pelerin-montsaintmichel.org/le-sanctuaire-mont-saint-michel

† **Sanctuaire Notre-Dame de Pontmain** (53)

« *Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher* » a dit la Vierge Marie aux cinq enfants de Pontmain le 17 janvier 1871.

<https://sanctuaire-pontmain.com/>

Dimanche 9 novembre (*inscriptions ouvertes à partir d'octobre*)

† **Sanctuaire Notre-Dame de Montligeon** (61), « Pèlerinage du Ciel » pour les défunts.

C'est le sanctuaire qui fait du bien aux âmes. À Montligeon, nous prions et encourageons la prière pour les défunts.

<https://montligeon.org/>

Dans la joie de vous accueillir

Toute l'équipe dirigeante.